

BILAN DES RÉALISATIONS EN VUE DE L'EXEMPTION DE COURS

Dans le domaine de la reconnaissance des acquis, une réalisation représente la partie concrète d'un acquis de compétence. Elle démontre votre savoir-faire appliqué **grâce à des documents réalisés ou auxquels vous avez participé**. Ces documents peuvent prendre plusieurs formes, comme par exemple :

- Formulaire au travail
- Descriptif de poste
- Attestation de formation
- Plan d'intervention
- Présentation Power Point
- Manuel de formation
- Cahier de normes
- Article de recherche ou autre
- Activité filmée sur Youtube, etc.

Il s'agit de trouver, en fonction du thème du cours, des documents pouvant représenter concrètement ce que vous connaissez sur le sujet, ce que vous avez lu, rédigé ou les outils de travail employés dans le cadre de vos fonctions de travail. Ces documents devront être déposés lors de la dernière étape du processus de reconnaissance, celle de la démonstration de vos acquis par portfolio. À cette étape-ci, il s'agit seulement d'en faire la liste.

Consigne générale :

Ces documents devront être numérisés en format Acrobat (PDF).

Section à remplir

Inscrivez le sigle et le titre du cours demandé en reconnaissance des acquis expérimentiels :

Inscrivez vos réalisations en rapport avec le cours mentionné.
Vous pouvez ajouter des cases supplémentaires au besoin.

Titre du document
(Ex : Rapport d'observation sur un groupe de tout-petits)

Associé à quel emploi de votre CV ?
(Ex : 2016-2018 Infirmière à l'Hôpital XYZ)
